

## **8. PREVENTION ANIMATION COMMUNICATION :**

Rapporteur : M. Jean-Pierre PIELA

### **8.1 Programme 2023 de subventions pour l'animation du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)**

En 2020, le SMICTOM a validé son nouveau PLPDMA qui fixe la feuille de route des actions jusqu'en 2025. L'objectif est de réduire 15% la production annuelle de déchets par habitant par rapport à 2010 et d'atteindre les 80% de valorisation. Si le programme s'appuie sur l'évolution de l'organisation de la gestion des déchets (modalités de collecte et de facturation), il nécessite également la mise en œuvre d'actions, accompagnant les usagers dans la modification de leur mode de vie ou de consommation. Pour ce faire le SMICTOM souhaite impliquer le réseau associatif local qui constitue autant de relais auprès de la population sur des thématiques spécifiques.

En 2022, nous avons déjà atteint nos objectifs avec -17% de production de déchets par habitant et plus de 80% de valorisation des déchets ménagers et assimilés.

#### **8.1.4 Subvention pour l'achat de produits d'hygiène durable**

##### *Enjeux et bilan du précédent programme d'action*

La campagne de caractérisation de 2020 relevait que 9,5% du tonnage collecté dans le bac gris étaient composés par les articles d'hygiène soit 13kg par habitant. Pour autant cette catégorie de déchets représente 36% du gisement des déchets résiduels (déchets ne faisant pas l'objet d'une possibilité de tri à la source). Il s'agit donc là d'un gisement intéressant en termes de prévention d'autant plus que des alternatives durables existent.

En 2019, le SMICTOM a lancé un plan d'action spécifique sur ce gisement avec 3 niveaux d'action :

- Promotion des couches lavables pour les bébés auprès des jeunes parents :
- Mise en place d'un kit de prêt pour découvrir la pratique : 4 kits en circulation
- Subvention de soutien à l'achat d'un montant de 60 € par foyer (minimum de 15 changes)
- Partenariat pour l'essai de couches lavables en micro-crèche
- Promotion des articles d'hygiène féminine durables
- Campagne de communication active
- Subvention de soutien à l'achat d'un montant de 15 euros entre 2019 et 2020. En 2021 la subvention a été remplacée par une subvention pour l'achat de protection pour adultes d'un montant de 20€.

Bilan de l'action depuis son lancement :

- 105 foyers ont testé les couches lavables
- 56 foyers ont bénéficié de la subvention pour l'achat des couches lavables
- 389 foyers ont bénéficié de la subvention pour les articles d'hygiène durables

**Le Comité Directeur :**

Après en avoir délibéré,

**Décide** de subventionner l'achat de couches lavables enfants à raison d'un forfait de 60€ par foyer pour l'achat de 15 couches lavables et l'achat de protections durables adultes (hygiène féminine ou incontinence) à raison d'un forfait de 20€ par foyer pour l'achat d'une protection lavable, sur production d'un justificatif avant le 31/12/2023.

**Approuvé à l'unanimité**

Pour extrait conforme  
A Scherwiller, le 10 février 2023

Le Président par délégation

Nicolas PIERAUT  
Directeur



Date de mise en ligne : 13 février 2023